

Politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap

Version	Date	Objet de la mise à jour	Auteur
1	20/01/2026	Création	Clotilde BLONDEL

Ce document présente les objectifs et l'engagement de Normand'e-Santé pour garantir l'inclusion et l'égalité des chances pour tous les apprenants, en particulier ceux en situation de handicap lors des formations dispensées par notre organisme de formation, conformément aux exigences de la certification Qualiopi.

1 Objectifs

- Garantir l'accessibilité à nos formations :** S'assurer que toutes nos formations sont accessibles, tant sur le plan physique que pédagogique.
- Détecter les besoins individuels :** Identifier les attentes et contraintes spécifiques des apprenants pour proposer des solutions adaptées.
- Proposer des dispositifs personnalisés :** Mettre en œuvre des aménagements concrets visant à réduire les obstacles liés à une situation de handicap.
- Assurer un suivi continu :** Veiller à ce que les dispositifs restent pertinents et adaptés au fil de la formation.

2 Engagements

1. Accueil inclusif

- Mettre à disposition une information claire sur les dispositifs d'accompagnement dès le premier contact avec l'organisme.
- Garantir la discréction et la confidentialité dans le traitement des demandes des apprenants.

2. Identification des besoins

- Organiser un entretien individuel pour comprendre la situation de l'apprenant et déterminer les aménagements nécessaires.
- Proposer un questionnaire préalable pour recueillir des informations sur les contraintes spécifiques.

3. Mise en place d'aménagements

- Adapter les supports pédagogiques (documents en braille, format audio, etc.).
- Aménager les locaux pour garantir l'accessibilité (rampes, ascenseurs, signalétique adaptée).
- Offrir un accompagnement humain si nécessaire (interprète en langue des signes, aide à la mobilité).

4. Formation du personnel

- Sensibiliser l'ensemble de l'équipe (administrative et pédagogique) aux enjeux du handicap et aux bonnes pratiques.

5. Partenariats et ressources externes

- Collaborer avec des structures spécialisées (associations, services médico-sociaux) pour un accompagnement optimal.
- Mobiliser les aides disponibles (financières ou techniques) pour adapter nos dispositifs.

6. Évaluation et amélioration continue

- Recueillir les retours des apprenants sur les dispositifs mis en place.
- Réaliser un bilan annuel des actions d'accompagnement pour identifier les axes d'amélioration.

*Le document « **Référent Handicap** » permet d'obtenir toutes les informations concernant l'accueil et l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de l'organisme de formation de Normand'e-Santé ainsi que les coordonnées du référent.*